

Accroître le financement privé mobilisé pour l'action climatique dans les pays en développement (Résumé)

Le rapport est disponible en anglais

OCDE (2023), *Scaling Up the Mobilisation of Private Finance for Climate Action in Developing Countries: Challenges and Opportunities for International Providers*, Green Finance and Investment, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/17a88681-en>.

La réalisation des objectifs de l'Accord de Paris nécessite une augmentation rapide des financements provenant de toutes les sources - publiques, privées, internationales et nationales - en faveur de l'action climatique, y compris dans les pays en développement. Le financement privé provenant d'un éventail d'acteurs commerciaux dans les pays développés et en développement est essentiel pour combler le déficit de financement des investissements dans l'action climatique, en particulier dans les systèmes énergétiques propres, l'agriculture, la foresterie, l'utilisation des terres, l'adaptation et la résilience. Le financement climatique public international de la lutte contre le changement climatique a un rôle important à jouer dans la mobilisation de ce financement privé.

Dans le contexte de l'objectif collectif des pays développés de mobiliser 100 milliards d'USD par an pour l'action climatique dans les pays en développement, les volumes de financement privé mobilisés par les interventions financières publiques bilatérales et multilatérales restent relativement faibles. En 2021, les pays développés ont fourni 73,1 milliards d'USD de financement public international pour le climat par le biais de canaux bilatéraux et multilatéraux, et 2,1 milliard d'USD sous forme de crédits à l'exportation ; au cours de la même période, seuls 14,4 milliards d'USD ont été mobilisés auprès du secteur privé. La situation est inégale selon les thèmes climatiques, les secteurs et les zones géographiques, la mobilisation du financement privé étant concentrée sur les activités liées à l'atténuation du changement climatique et à l'énergie, ainsi que dans les pays à revenu intermédiaire.

Il existe une marge de manœuvre considérable pour améliorer l'efficacité du financement climatique public dans la mobilisation du financement privé. Les prêts à long terme continuent d'être la forme dominante de financement climatique public international. Parallèlement, dans tous les secteurs, les volumes mobilisés par les bailleurs de fonds publics via des mécanismes existants de financement mixte et à effet de levier restent faibles par rapport aux volumes totaux de financement climatique public.

Il est essentiel d'intensifier et d'adapter l'utilisation de mécanismes tels que les prêts syndiqués, les lignes de crédit, les garanties et les organismes de placement collectifs, afin d'améliorer le profil risque-rendement des investissements liés au climat dans des contextes nationaux et sectoriels spécifiques. Le soutien aux financements structurés, y compris l'agrégation de projets et la titrisation, peut aider à combler le fossé entre les projets climatiques dans les pays en développement et les stocks de capitaux auprès d'investisseurs et d'institutions financières dans les pays développés.

Les approches et les mécanismes de mobilisation du financement privé doivent être adaptés à des secteurs, des technologies et des zones géographiques spécifiques. Dans les secteurs plus matures, notamment les énergies propres, l'amélioration rapide de la situation commerciale signifie que le périmètre et le potentiel de l'investissement privé ont augmenté dans certains pays en développement. Dans ces cas, le financement climatique public international devrait évoluer pour refléter ces dynamiques. Dans d'autres domaines, notamment l'agriculture et la sylviculture, bien que les possibilités d'investissement commercial restent plus limitées, il existe des opportunités pour déployer le financement climatique de manière plus innovante afin de mobiliser des fonds privés, tout en contribuant aux efforts de protection de la biodiversité.

Compte tenu du rôle croissant des banques multilatérales de développement (BMD) en tant que fournisseurs de financement climatique international, il est nécessaire d'exploiter leur potentiel de mobilisation de fonds privés. Les actionnaires et la direction des BMD devraient étudier les possibilités de renforcer les mandats afin de cibler plus explicitement la mobilisation des financements privés. Les BMD devraient également explorer les possibilités d'accroître leurs efforts et l'innovation financière en vue d'une mobilisation accrue tant aux niveaux de leurs portefeuilles que des projets et transactions individuels, y compris par une utilisation plus large des mécanismes de transfert de risques. Il convient de mettre davantage l'accent sur la mobilisation des financements privés en tenant compte des mandats et des objectifs plus larges des BMD afin d'éviter toute conséquence imprévue sur les grandes priorités de développement, notamment la réduction de la pauvreté, la santé et l'éducation. L'utilisation plus efficace des financements publics, par exemple en réduisant les risques des projets plutôt qu'en les finançant intégralement, peut en retour permettre de libérer des ressources pour soutenir davantage l'action climatique et les priorités de développement non commerciales, notamment dans les pays à faible revenu.

Les pays en développement doivent continuer à relever les défis persistants en matière d'institutions et de capacités qui limitent les possibilités de mobilisation de financements privés, y compris sur la base du soutien des bailleurs de fonds internationaux. Les investissements dans l'action climatique doivent être complétés par le développement des capacités au moyen d'une assistance technique à l'appui des réformes politiques et réglementaires liées au climat, de l'élaboration de pipelines de projets d'atténuation et d'adaptation au climat, et de l'amélioration des conditions générales requises pour rendre possible la mobilisation de financements privés. Dans le même temps, une utilisation plus efficace des financements publics dans les marchés et secteurs les plus matures peut contribuer à libérer des formes plus concessionnelles de financement climatique pour les secteurs et les zones géographiques où les possibilités commerciales restent plus limitées.

Les bailleurs de fonds de financement climatique international, ainsi que les gouvernements des pays bénéficiaires, peuvent prendre un certain nombre de mesures afin d'augmenter et d'accélérer la mobilisation du financement privé :

Domaine d'action 1 : Adapter les interventions au niveau des projets et des pays pour réduire les risques liés aux projets et aux marchés

1. Adapter les interventions de financement publique pour refléter l'évolution rapide des dynamiques commerciales dans les secteurs clés, notamment via une utilisation accrue des mécanismes de financement mixte et d'autres approches visant la mobilisation dans les secteurs plus matures.
2. Au sein des secteurs et marchés plus matures, réorienter les prêts et les autres instruments de financement par la dette vers la mobilisation de financements privés.

3. Accroître l'utilisation des garanties au niveau des projets et des portefeuilles, et renforcer la capacité institutionnelle des bailleurs de fonds à fournir des garanties.
4. Fournir un soutien sur mesure au renforcement des capacités afin d'améliorer les conditions d'investissement et le développement de pipelines de projets.
5. Se désengager progressivement des projets une fois qu'ils sont devenus commercialement viables afin de libérer des ressources financières pour de nouvelles priorités et de nouveaux projets d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

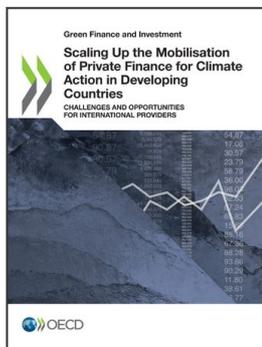
Domaine d'action 2 : Accroître l'utilisation des mécanismes de financement internationaux et améliorer la coordination pour canaliser le financement mondial

6. Accroître l'utilisation du financement climatique public en soutien au développement de structures de financement qui favorisent l'investissement institutionnel à grande échelle.
7. Renforcer la coordination et la collaboration entre les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux, les acteurs nationaux et le secteur privé.

Domaine d'action 3 : Renforcer les institutions internationales pour maximiser le potentiel de mobilisation du financement climatique public

8. Demander aux BMD de définir des objectifs clairs de mobilisation des financements privés institutionnels, tout en préservant les objectifs de développement et en évitant les conséquences non désirées de tels objectifs.
9. Encourager les BMD à utiliser ou à développer davantage les mécanismes de transfert de risques et à fournir des financements en monnaie locale.
10. Continuer d'améliorer la divulgation des données et la transparence des méthodes comptables relatives au financement climatique public et au financement privé qu'il mobilise.

Les actions identifiées et l'analyse sous-jacente portent principalement sur la mobilisation du financement privé pour l'atténuation du changement climatique. Un rapport complémentaire de l'OCDE, « Accroître le financement de l'adaptation dans les pays en développement : Défis et opportunités pour les bailleurs de fonds internationaux », identifie des actions et options spécifiques pour augmenter le financement de l'adaptation dans les pays en développement.



Extrait de :

Scaling Up the Mobilisation of Private Finance for Climate Action in Developing Countries

Challenges and Opportunities for International Providers

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/17a88681-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2023), « Résumé », dans *Scaling Up the Mobilisation of Private Finance for Climate Action in Developing Countries : Challenges and Opportunities for International Providers*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/0253c1e7-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.